

BEAUTY FORUM

N°68 | 04/2024

FOCUS

Épilation définitive

BUSINESS

Assurance : un sinistre corporel décrypté

DOSSIER

COSMÉTIQUE RESPONSABLE :
LES MARQUES S'ENGAGENT

3 questions à



EMMANUELLE FRANCHE

Formatrice OFNT
pour Corpoderm

Depuis 2005, Corpoderm s'attache à concevoir et distribuer des appareils esthétiques pour les professionnels de la beauté et du soin. Emmanuelle Franche détaille son offre en matière d'épilation définitive et revient sur la relation de confiance que l'entreprise souhaite instaurer avec ses partenaires instituts.

1 Quelle est l'offre de Corpoderm en termes d'épilation définitive ?

Emmanuelle Franche : Corpoderm propose une gamme complète d'équipements IPL et laser diode, conçus pour répondre aux besoins spécifiques de chaque institut. Avec pour objectif d'offrir une solution sur-mesure à ses clients, l'entreprise s'engage à commercialiser des équipements performants qui garantissent la satisfaction et la fidélisation de leur clientèle.

L'offre IPL se compose de trois technologies distinctes - Stella V1, Stella V2 et Stella Compact - qui permettent de travailler à la fois sur le photorajeunissement et sur le traitement de la pilosité. Chacune d'entre elles représente un niveau

d'investissement différent afin de pouvoir satisfaire aux exigences d'instituts distincts par leur surface et leur fréquentation. Depuis avril 2023, Corpoderm a élargi son offre avec deux appareils laser diode - Leaseir V1 et Leaseir V2 - dont le principal atout est de pouvoir traiter une plus large clientèle puisqu'ils sont efficaces sur tous les phototypes de I à VI. En apportant la meilleure réponse à ses clients professionnels, l'entreprise permet ainsi de cibler chaque besoin et chaque activité.

2 Comment se déroule la formation à ces dispositifs ?

E. F. : La formation est délivrée par OFNT, organisme agréé et certifié Qualiopi, qui met un point d'honneur à former de manière approfondie aux technologies pour permettre aux clients de maîtriser parfaitement leur utilisation. Les sessions, qui se déroulent sur une journée par groupe de quatre personnes maximum, sont scindées en deux volets - théorie le matin et pratique l'après-midi - et sont surtout personnalisables. Chez Corpoderm, la formation ne se résume pas à cette seule journée, puisque l'entreprise propose également un véritable accompagnement et une écoute permanente à ses clients tout au long de leur parcours après l'achat de l'appareil.

3 Quels conseils donneriez-vous à un professionnel souhaitant se lancer dans l'épilation définitive ?

E. F. : Mon premier conseil porte certes sur le choix de l'équipement, mais surtout sur celui du partenaire. Depuis 19 ans, Corpoderm s'est imposé sur son secteur grâce à la qualité de son suivi après-vente, de ses supports marketing et de son accompagnement commercial. Ensuite, le plus important est d'étudier sa clientèle, de réfléchir en amont aux soins que l'on souhaite proposer et d'opter pour la meilleure technologie en fonction de ces critères. Si l'on a une forte demande en soins visage et que l'on souhaite aussi traiter la pilosité, il vaut mieux opter pour un IPL avec lequel on obtiendra de très bons résultats. En revanche, si l'on veut pouvoir traiter tous les phototypes afin d'élargir sa « clientèle épilation », je recommande de se tourner vers le laser diode. Dans tous les cas, Corpoderm pourra accompagner les professionnels dans leur choix.

Propos recueillis par Anne-Sophie Gamelin

